



Emplois des seniors, retraites, les cadres portent leurs exigences !

Alors que les négociations interprofessionnelles concernant l'assurance chômage et l'emploi des seniors se relancent, l'Ugict-CGT publie un sondage exclusif sur la manière dont les cadres envisagent leur fin de carrière.

Rappelons-le, les cadres seniors sont plus touché·es par le chômage que la population globale de cadres en France. Pour les plus de 55 ans, ce sont 6,8 % des cadres qui sont privé·es d'emploi, contre moins de 5 % pour les autres catégories d'âge ([APEC, 2023](#)).

Placardisation, employeurs qui préfèrent embaucher des jeunes diplômé·es pour ne pas avoir à rémunérer les plus âgé·es à hauteur de leurs expériences et qualifications, ou encore, tout simplement, discrimination à l'embauche ; quand un·e cadre senior se fait licencier, il ou elle a beaucoup plus de risque de subir un chômage long que les autres catégories socio-professionnelles ([IGAS, 2012](#)).

Aménagement de fin de carrière : les cadres ont des propositions à faire

Les cadres ne sont pas à court d'idées quand il s'agit d'imaginer à quoi pourrait ressembler une fin de carrière apaisée :

- **83 % des cadres souhaitent bénéficier d'un droit à la retraite progressive** leur permettant de travailler à temps partiel et de percevoir leur pension de retraite. Cette attente est plus forte dans le secteur privé et en particulier dans le commerce, le secteur banque-assurance, et dans les entreprises de plus de 500 salarié·es.
- **83 % des cadres sont favorables à un passage à temps partiel "aidé"**, c'est-à-dire sans perte de salaire et de cotisations retraites. Ce chiffre atteint 87 % chez les 40-49 ans, ce qui est un indicateur fort de la perception que les cadres de cette génération ont des années qu'il leur reste à travailler.
- **71 % des cadres souhaitent bénéficier d'un droit à consacrer une partie de leur temps de travail à des activités de tutorat**, mentorat ou mécénat au sein de leur collectif de travail. C'est 81 % chez les jeunes (18-29 ans).
- 69 % des cadres souhaitent bénéficier d'un droit à des jours de télétravail garantis. C'est plus de 75 % chez les 18 à 39 ans.
- 66 % des cadres souhaiteraient un droit à bénéficier d'une affectation sur un poste moins pénible, sans perte de salaire et avec une formation adaptée. Cette attente est

plus forte chez les hommes, et dans le secteur de la construction et de l'information-communication.

([Baromètre ViaVoice/Secafi 2024](#))

La CGT a porté ces propositions dans le cadre de la [négociation "Pacte de la vie au travail"](#) et les porte encore aujourd'hui dans la négociation sur l'emploi des seniors.

Il n'est pas étonnant que les aménagements de fin de carrière soient plébiscités par les cadres, quand l'on sait que leur santé (physique et/ou mentale) se dégrade à vue d'oeil à cause de leur exposition forte aux [risques socio-organisationnels](#) (surcharge de travail, temps de travail qui explose, stress, anxiété, burn-outs, etc).

- En 2023, l'Ugict rappelait que 7 cadres seniors sur 10 (66 %) aspirent à la réduction du temps de travail pour protéger leur santé ([Baromètre ViaVoice/Secafi 2023](#))
- L'APEC publiait des chiffres alarmants à ce sujet en 2023, rappelant ainsi que plus d'un-e cadre sur deux dit ressentir "[souvent ou occasionnellement un niveau de stress intense](#)".

Il est à noter que les cadres plébiscitent les aménagements de fin de carrière quand ils et elles sont au forfait-jour, un mode d'organisation du travail qui fait exploser le temps de travail des cadres et les conduit à travailler plus pour gagner moins : 86 % veulent la retraite progressive, 75 % le temps dédié au mentorat, 74 % les jours de télétravail garantis.

Le patronat ne peut pas fermer les yeux sur le mal-être au travail engendré par des stratégies d'entreprise et d'administration qui consiste à demander aux salarié-es de faire plus et mieux, avec moins de moyen.

Financement des retraites, prise en compte des années d'études : pour les cadres, ce sont aux employeurs de payer

Le débat de la réforme des retraites ne s'est pas refermé chez les salarié-es depuis la mobilisation de 2023, et l'abrogation de cette loi injuste est aujourd'hui à portée de main. Dans ce contexte, la CGT a multiplié les [propositions de financement des retraites](#). Certaines rejoignent les attentes des cadres.

Ainsi, pour bénéficier d'un meilleur niveau de pension de retraite les cadres sont favorables :

- **à 64%, à la hausse des cotisations retraites payées par l'employeur**
- **à 81 % à la prise en compte de leurs années d'études dans le calcul de leurs annuités**

Lors de la négociation de l'accord Agirc-Arrco du 5 octobre 2023, la CGT avait proposé une attribution forfaitaire de points par année d'étude validée. Un tel dispositif ne coûte rien au régime de retraite complémentaire, et permet de valoriser les années d'études indispensables à la hausse des qualifications dont l'économie française a besoin.

La CGT revendique le droit à la retraite dès 60 ans, avec 75 % du dernier salaire et la prise en compte des années d'études. Dans les entreprises et dans les branches peuvent se

négoier les modalités de rachat des années d'études permettant aux salarié·es qualifié·es à responsabilité de bénéficier de trimestres supplémentaires leur garantissant un meilleur niveau de pension. Ce droit doit être garanti pour tou·tes les salarié·es :

- 84% des cadres sont favorables à ce que les entreprises financent le rachat des années d'études pour bénéficier de trimestres de cotisation supplémentaire, et ainsi pouvoir partir à la retraite avec un meilleur niveau de pension

Les cadres sont prêt·es à se mobiliser pour obtenir la prise en compte de leurs années d'études dans le calcul de la retraite :

- 68 % sont prêt·es à signer une pétition
- **Plus de 4 cadres sur dix (41 %) se disent prêt·es à se syndiquer**
- 3 cadres sur 10 sont prêt·es à manifester (37 %) ou à faire grève (29 %) pour l'obtenir.



LUNDI 4 NOVEMBRE 2024

CGT Ingés Cadres Techs
263, rue de Paris
Case 408
93516 - Montreuil Cedex

CONTACT PRESSE

presse@ugictcgt.fr
07 85 83 68 55

